



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles
Conservation régionale des monuments historiques

Église Saint-Léry

Adresse : 56430 Saint-Léry

Époques : 14^e, 16^e et 19^e siècles

Catégorie architecturale : architecture religieuse

Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 12 août 2014 : église en totalité et son placître (cad. AB 65).

Cet arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 15 juin 1925.

Saint Léry, ermite accueilli par le roi Judicaël au 7^e siècle, a donné son nom au bourg éponyme situé dans le canton de Mauron. Construite vraisemblablement sur un édifice ancien, l'église Saint-Léry est attestée dès 1329. Elle fut agrandie et modifiée entre le 14^e siècle et le 16^e siècle puis à la fin du 19^e siècle. La chapelle du Rosaire ou chapelle Notre-Dame de Bonne-Aventure avec sa verrière représentant la vie de la Vierge est tout à fait remarquable. Cette œuvre, datée de 1493 et signée « Berman, vitrier à rennes », a été classée au titre des objets mobiliers par arrêté du 12 juillet 1912. Le porche sud présente un ensemble de sculptures en granit portant les armes de Bretagne, de la famille de Montfort et de Jean l'Épervier, évêque de Saint-Malo jusqu'en 1486.

